

rence » aux mots « par analogie » [3 mai 1956] (p. 1765); Art. 26 : *Son amendement tendant à modifier l'article 2 de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'allocation aux vieux travailleurs salariés* (p. 1736); — du projet de loi modifiant l'article 19 du statut général des fonctionnaires (Conseil supérieur de la fonction publique), en qualité de *Rapporteur* [30 octobre 1956] (p. 4401).

LEFRANC (M. Jean), *Député du Pas-de-Calais* [2^e circonscription] (I.P.A.S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). — Est nommé membre de la Commission de la justice et de législation [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503).

Dépôts :

Le 25 janvier 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à abroger l'article premier de l'arrêté ministériel du 1^{er} décembre 1953 « relatif au modèle S 6205, de formule de déclarations de salaires », n° 214. — Le 25 janvier 1956, une proposition de loi tendant à la création d'un fonds de garantie en matière de chasse, n° 215. — Le 10 février 1956, une proposition de loi tendant à obliger tout conducteur ou propriétaire d'un véhicule automobile circulant sur le sol, à contracter une assurance garantissant les risques d'accidents causés aux tiers et tendant à immobiliser, au profit des victimes, le patrimoine des conducteurs ou propriétaires, non assurés, des mêmes véhicules, ayant causé un accident, n° 380. — Le 16 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à modifier et compléter le décret n° 54-767 du 20 juillet 1954 sur les conditions d'aptitude aux fonctions de greffier titulaire de charge, n° 565. — Le 16 février 1956, une proposition de loi tendant à compléter l'article 416 du Code d'instruction criminelle, en fixant le délai pendant lequel peut être introduit le pourvoi en cassation contre les arrêts rendus par les cours d'appel, les tribunaux de première instance et les tribunaux de simple police, en matière correctionnelle, n° 566. — Le 16 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'article 238 du Code civil, en portant de 20 à 40 jours, le délai pour

assigner en matière de divorce et de séparation de corps, n° 567. — Le 29 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier et compléter les dispositions de l'article 2 de la loi du 14 août 1885 sur les moyens de prévenir la récidive (libération conditionnelle, patronage, réhabilitation), n° 886. — Le 29 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'article 23 de la loi du 11 juillet 1938, sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre et à organiser une indemnisation équitable au cas de réquisition d'usage de terres labourables ou de pâturages, n° 887. — Le 29 février 1956, une proposition de loi tendant à compléter l'article 35 de l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945, portant organisation de la sécurité sociale, n° 888. — Le 17 avril 1956, une proposition de loi tendant à modifier et compléter l'article 2 du décret n° 55-469 du 30 avril 1955 portant réforme de l'impôt sur les spectacles, n° 1446. — Le 17 avril 1956, une proposition de loi tendant à compléter le Code des pensions en vue de créer une procédure de référé en matière de pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, n° 1447. — Le 17 avril 1956, une proposition de loi relative à la rescision pour cause de lésion en matière de cession d'exploitations agricoles, n° 1448. — Le 3 mai 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'alinéa premier de l'article 4 de la loi n° 49-420 du 25 mars 1949 modifié par la loi n° 52-870 du 22 juillet 1952 et révisant certaines rentes viagères constituées entre particuliers, n° 1737. — Le 9 mai 1956, une proposition de loi tendant à modifier et compléter l'article premier de la loi du 3 février 1940 réglementant le commerce, des produits destinés à l'alimentation du bétail, n° 1780. — Le 23 mai 1956, une proposition de loi tendant à compléter et à modifier l'article 642 du Code d'instruction criminelle sur la prescription des condamnations civiles accessoires aux condamnations pénales et sur la prescription de l'action des personnes lésées, au cas d'aggravation de leur préjudice postérieurement à l'expiration des délais prévus aux articles 637, 638 et 640 du même Code, n° 1912. — Le 5 juillet 1956, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur la proposition de loi (n° 266) de M. Jean Cayeux tendant à compléter l'article 129 du Code civil relatif à l'absence, n° 2452. — Le 23 juillet 1956, une

proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à compléter l'article 125 du décret n° 54-724 du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière, n° 2608. — Le 4 octobre 1956, une proposition de loi tendant à compléter la loi du 1^{er} octobre 1917 sur l'ivresse publique, en sanctionnant comme coupable d'un délit, le conducteur d'un véhicule à moteur circulant en état d'ébriété, n° 2813. — Le 4 octobre 1956, une proposition de loi tendant à l'amnistie des faits ayant entraîné la condamnation d'étrangers appartenant à des pays neutres pour faits de collaboration économique avec l'ennemi, n° 2814. — Le 4 octobre 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à compléter l'article 130 du décret n° 54-724 du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière et à faire supprimer définitivement le permis de conduire de toute personne en état de récidive pour avoir, étant en état d'ivresse, conduit un véhicule à moteur, n° 2815. — Le 4 octobre 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à compléter l'article 130 du décret n° 54-724 du 10 juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière et à faire prononcer, suivant les circonstances, la suspension ou l'annulation temporaire ou définitive du permis de conduire des individus condamnés pour ivresse dans les conditions prévues aux articles premier et 2 de la loi du 1^{er} octobre 1917, n° 2828. — Le 18 octobre 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder des délais étendus pour le paiement de leurs impôts aux cultivateurs victimes des circonstances atmosphériques ou rappelés comme disponibles, n° 2995. — Le 9 novembre 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à surseoir à la mise en recouvrement des nouvelles taxes automobiles instituées par la loi n° 56-639 du 30 juin 1956 et les décrets n° 56-375 et n° 56-376 du 3 septembre 1956 pris en application de ladite loi, n° 3188. — Le 22 janvier 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à abroger l'arrêté ministériel du 4 décembre 1956 portant création d'un circuit témoin dans le secteur de la distribution des produits alimentaires, n° 3852. — Le 1^{er} février 1957, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur

le rapport et le rapport supplémentaire faits au cours de la deuxième législature, repris le 16 février 1956, sur le projet de loi abolissant la peine de la confiscation, des biens à venir prévue à l'article 37 du Code pénal, n° 4000. — Le 13 février 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à promouvoir immédiatement une politique d'augmentation des emblavements betteraviers, notamment par la fixation à la production, de prix suffisamment rémunérateurs et la suppression des prélèvements destinés à assurer l'exportation, n° 4108. — Le 19 février 1957, une proposition de loi tendant à exonérer de tout impôt les sommes perçues du Trésor au titre militaire par les rappelés et maintenus, à raison de leur rappel ou de leur maintien, n° 4197. — Le 22 mars 1957, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur la proposition de loi (n° 2814) de M. Jean Lefranc tendant à l'amnistie des faits ayant entraîné la condamnation d'étrangers appartenant à des pays neutres pour faits de collaboration économique avec l'ennemi, n° 4620. — Le 22 mars 1957, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur la proposition de loi (n° 3085) de M. Mabrut et plusieurs de ses collègues tendant à habiliter les sociétés de chasse et leurs fédérations à exercer les droits de la partie civile devant toutes les juridictions pour les infractions à la police de la chasse, n° 4621. — Le 26 mars 1957, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur les propositions de loi : 1° de MM. Halbout et Klock (n° 1188) tendant à assurer une équitable répartition des droits entre sinistrés commerçants-propriétaires et locataires-commerçants; 2° de M. Midol et plusieurs de ses collègues (n° 1908) tendant à compléter la loi n° 49-1096 du 2 août 1949 relative aux baux à loyer de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal détruits par suite d'actes de guerre; 3° de M. Hernu et plusieurs de ses collègues (n° 2055) tendant à compléter la loi n° 49-1096 du 2 août 1949 relative aux baux à loyer de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal détruits par suite d'actes de guerre; 4° de M. Quinson (n° 2549) tendant à compléter la loi n° 49-1096 du 2 août 1949 relative aux baux à loyer de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal, détruits

par suite d'actes de guerre, n° 4665. — Le 4 juillet 1957, une proposition de loi tendant à permettre au juge des référés de suspendre momentanément, d'organiser différemment et provisoirement, ou même d'interrompre totalement, jusqu'à décision au fond, l'exercice du droit de visite institué à l'occasion d'une procédure de divorce ou de séparation de corps, lorsque les enfants risquent de courir des dangers d'ordre physique ou moral, n° 5357. — Le 4 juillet 1957, une proposition de loi tendant à compléter l'article 25, paragraphe 2-A de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 visant à sanctionner les infractions aux dispositions législatives et réglementaires en matière de coordination du rail et de la route, n° 5358. — Le 5 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur la proposition de loi (n° 4192) de M. Henri Lacaze tendant à modifier et à compléter la loi n° 56-791 du 8 août 1956 relative à l'amnistie pour certaines infractions commises en Tunisie, n° 5385. — Le 5 juillet 1957, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la justice et de législation sur la proposition de loi (n° 2814) de M. Jean Lefranc tendant à l'amnistie des faits ayant entraîné la condamnation d'étrangers appartenant à des pays neutres pour faits de collaboration économique avec l'ennemi, n° 5386. — Le 6 juillet 1957, une proposition de loi tendant à modifier et compléter la loi n° 56-589 du 18 juin 1956 modifiant et complétant diverses dispositions de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre, n° 5390. — Le 11 juillet 1957, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la justice et de législation sur les propositions de loi : 1° de MM. Halbout et Klock (n° 1188) tendant à assurer une équitable répartition des droits entre sinistrés commerçants-propriétaires et locataires-commerçants ; 2° de M. Midol et plusieurs de ses collègues (n° 1908) tendant à compléter la loi n° 49-1096 du 2 août 1949 relative aux baux à loyer de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal détruits par suite d'actes de guerre ; 3° de M. Hernu et plusieurs de ses collègues (n° 2055) tendant à compléter la loi n° 49-1096 du 2 août 1949 relative aux baux à loyer de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal détruits par suite d'actes de guerre ; 4° de M. Quinson (n° 2549) tendant à compléter

la loi n° 49-1096 du 2 août 1949 relative aux baux à loyer de locaux ou d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal détruits par suite d'actes de guerre, n° 5444. — Le 16 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur le projet de loi (n° 4647) tendant à modifier les dispositions de l'article 434 du Code rural et à compléter l'article 44 (6^e du Code pénal, n° 5504. — Le 11 février 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à rechercher et mettre en œuvre les moyens de connaître le sort des militaires disparus au cours des combats en Afrique du Nord et de mettre fin, si possible, à l'angoisse des familles, n° 6549. — Le 4 mars 1958, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur la proposition de loi rejetée par le Conseil de la République tendant à l'amnistie des faits ayant entraîné la condamnation d'étrangers appartenant à des pays neutres pour faits de collaboration économique avec l'ennemi, n° 6769. — Le 12 mars 1958, une proposition de loi tendant à compléter l'article 16 de la loi du 24 juillet 1889 sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés, n° 6876. — Le 15 avril 1958, un rapport au nom de la Commission de la justice et de législation sur la proposition de résolution (n° 5659) de MM. Gosset, Dorey et Sauvage tendant à inviter le Gouvernement à rétablir le délai de quatre jours dont disposait le tireur d'un chèque postal pour approvisionner son compte courant avant le rejet d'un chèque, n° 7093. — Le 15 avril 1958, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la justice et de législation sur la proposition de loi rejetée par le Conseil de la République tendant à l'amnistie des faits ayant entraîné la condamnation d'étrangers appartenant à des pays neutres pour faits de collaboration économique avec l'ennemi, n° 7094.

Interventions :

Prend part à la discussion : d'une proposition de loi sur le renouvellement des baux commerciaux, Art. 1^{er} : *Amendement de M. Isorni tendant à supprimer cet article* [17 mai 1956] (p. 1900); — d'un projet de loi prévoyant des mesures de protection en faveur des militaires rappelés ou maintenus sous les drapeaux, Art. 2 : *Son amendement étendant aux déci-*

sions judiciaires les mesures prévues à cet article [19 juin 1956] (p. 2740); Art. 4 : Son amendement modifiant la rédaction de cet article (p. 2740); Art. 5 : Son amendement étendant aux décisions judiciaires les mesures prévues à cet article (p. 2741); — d'une proposition de loi relative aux expulsions de locataires, Art. 1^{er} : Son amendement supprimant le préalable de conciliation quand le juge de paix statue en référé [26 juin 1956] (p. 3027); Son amendement réservant aux occupants de bonne foi le bénéfice des mesures prévues à cet article (p. 3028); le retire (ibid.); Art. 3 : Son amendement tendant à supprimer cet article (p. 3082); — en deuxième lecture, de la proposition de loi tendant à modifier le décret du 30 septembre 1953 relatif aux baux commerciaux, Art. 1^{er} : Application du texte aux artisans [31 juillet 1956] (p. 3778); — de la proposition de loi donnant compétence aux conseils de prud'hommes pour connaître des différends relatifs au contrat de travail des gens de maison : Nécessité de maintenir la compétence du juge de paix [9 octobre 1956] (p. 4071); — d'un projet de loi relatif à la modification de l'article 23 du Livre 1^{er} du Code du travail, Art. 1^{er} : Amendement de M. Moisan (Ancienneté nécessaire pour bénéficier du préavis d'un mois) [7 février 1957] (p. 729, 730); — du projet de loi relatif à la réglementation de la pêche fluviale, Art. 2 : Son amendement (Payement de la taxe piscicole par les propriétaires riverains) [12 février 1957] (p. 768, 769); — du projet de loi portant institution d'un Code de procédure pénale, Art. 113 : Amendement de M. July tendant à permettre à l'inculpé de choisir son défenseur parmi les avocats ou les avoués; délimitation du rôle de l'avoué et du rôle de l'avocat [26 juin 1957] (p. 3042). — Dépose une demande d'interpellation sur la politique agricole du Gouvernement (politique betteravière) [17 septembre 1957] (p. 4091); la développe : Ses observations sur le calcul du prix du blé, les conséquences de la politique néfaste du Gouvernement en matière de betterave et de sucre (Diminution des surfaces enssemencées, importation de sucre) [19 septembre 1957] (p. 4188, 4189). — Prend part à la discussion : d'un projet de loi relatif à la police de la circulation routière, Art. 22-1 : Retrait et suspension du permis de conduire; Son amendement tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article [30 janvier 1958]

(p. 401); Son amendement tendant à la suspension du deuxième alinéa de cet article (Peines complémentaires) [31 janvier 1958] (p. 446, 447); le retire (p. 448); Art. 22-8 : Amendement de M. Dejean (Suspension ou retrait du permis de conduire dans les cas d'ivresse publique) (p. 450); — de la proposition de loi relative au renouvellement des baux commerciaux, avant l'article premier : Amendement de M. Alphonse Denis (Reprise des locaux accessoires nécessaires à l'exercice du commerce) [4 février 1958] (p. 488); Art. 1^{er} : Son amendement (Droit au renouvellement des locataires exploitant un fonds de commerce personnellement ou par l'intermédiaire de leurs préposés) [5 février 1958] (p. 535). = S'excuse de son absence [29 mai 1957] (p. 2626), [19 décembre 1957] (p. 5502), [7 mars 1958] (p. 1302).

LEFRANC (M. Raymond), Député de l'Aisne (C.).

Son élection est validée [3 février 1956] (p. 190). = Est nommé membre de la Commission de l'agriculture [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502). — Est désigné par la Commission de l'agriculture pour représenter l'Assemblée Nationale au sein de la Commission des assurances sociales agricoles [7 février 1958] (p. 616).

Dépôts :

Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à étendre aux ayants droit, résidant en Algérie, des salariés algériens travaillant dans l'agriculture en France, le payement des prestations des assurances maladie, longue maladie, maternité, n° 294. — Le 10 février 1956, une proposition de loi tendant à instituer l'indépendance du logement par rapport au contrat de travail pour les ouvriers agricoles, n° 398. — Le 12 juin 1956, un avis au nom de la Commission de l'agriculture sur la proposition de loi, modifiée par le Conseil de la République, tendant à empêcher certains abus dans le régime des retraites du personnel des entreprises, n° 2137. — Le 28 février 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à appliquer aux salariés des professions agricoles et forestières le même salaire national minimum interprofessionnel garanti